



SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE - *Justice*

FO Justice PJJ – Tel : 06.15.47.40.45 – Courriel : fograndnordpjj@hotmail.com

CSA – PJJ Grand-Nord du 19 juin 2025

Déclaration Liminaire

Madame la Présidente,

Nous siégeons aujourd'hui dans un contexte extrêmement pesant pour les agents de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, comme pour les jeunes que nous accompagnons. Notre syndicat **FO Justice** entend ici porter une parole claire : nous sommes là pour défendre les personnels, et nous refusons de nous résigner face à la dégradation continue de leurs conditions de travail.

La situation est grave. Et les alertes se multiplient.

Des services en souffrance, des équipes épuisées

La crise des effectifs et des contractuels continue de frapper nos structures, sans réelle réponse. Dans l'Oise comme ailleurs, les unités éducatives manquent cruellement de professionnels formés et pérennes. À cela s'ajoutent des conditions immobilières déplorables, qui font de notre territoire un parent pauvre de l'interrégion Grand Nord. Encore hier, lors d'une multilatérale dédiée à l'immobilier, nous avons porté les inquiétudes des équipes, notamment à Compiègne, dans l'espoir d'avancées concrètes.

Une jeunesse en détresse, des moyens en retrait

La santé mentale a été déclarée grande cause nationale 2025. Pourtant, même à la PJJ, elle reste une priorité de façade.

Au CEF de notre territoire, aucun psychologue n'est présent, alors même que ce centre devait initialement être spécialisé dans la prise en charge des jeunes souffrant de troubles psychiques. C'est une aberration. Nous demandons en urgence un poste de psychologue à temps plein pour ce CEF.

Dans les UEAJ, on tente de bricoler en déshabillant les UEMO, comme si une présence symbolique suffisait. Ce n'est pas sérieux. **FO** exige qu'un mi-temps de psychologue soit affecté durablement à chaque UEAJ. La santé mentale des jeunes n'est pas une variable d'ajustement, elle doit être au cœur de nos moyens d'action.

Des formations aux premiers secours en santé mentale doivent également être proposées à tous les agents, sur site, et non à l'ENPJJ, afin que chaque professionnel soit mieux outillé pour faire face à ces situations.

► **Les faits récents dans l'Oise doivent nous alerter :**

- Un mineur assassiné à Nogent-sur-Oise sur le parking d'un Lidl,
- Un collégien à Creil qui agresse un enfant avec une arme blanche,
- Des collégiennes piégées à Gouvieux et filmées pour une diffusion sur TikTok.

Les conduites à risque, les troubles psychiques, les tentatives de suicide progressent. Le rapport publié le 11 juin par l'ONG KidsRights et l'université Erasmus de Rotterdam le confirme :

14 % des jeunes entre 10 et 19 ans souffrent de troubles psychiques. Le taux de suicide atteint 6 pour 100 000 chez les 15-19 ans.

Et pourtant : l'administration reste silencieuse. Des agents en danger, une administration absente

La situation sécuritaire dans nos services se dégrade dangereusement. En quelques jours, deux Responsables d'Unité ont été violemment agressés par des jeunes pris en charge en hébergement et en insertion. Nous leur adressons ici toute notre solidarité. Ces actes ne sont ni tolérables ni anecdotiques. Ils révèlent un climat d'insécurité croissante dans nos établissements.

► Travailler dans la peur n'est pas une option.

Les agressions envers les professionnels de l'éducation se multiplient. Le drame qui a touché une assistante d'éducation à Nogent devrait alerter tous les niveaux de l'administration. Pourtant, aucune réponse structurée n'est apportée à la hauteur des enjeux.

FO Justice dénonce l'absence de consignes claires face à deux phénomènes en forte hausse :

- La présence d'armes blanches dans les effets personnels des mineurs,
- L'usage des vidéos à l'encontre des agents, parfois diffusées sur les réseaux sociaux à leur insu

Aujourd'hui, des éducateurs se retrouvent seuls, la nuit, en visite ou en entretien, face à des jeunes potentiellement armés. Faut-il attendre un drame comme celui du 10 juin dans l'Éducation nationale pour que la PJJ ouvre enfin les yeux ?

FO exige des directives claires, des mesures immédiates, et une tolérance zéro face à toute forme de violence.

Protéger les agents, c'est permettre l'éducation.

L'administration ne peut plus se contenter de banaliser les violences verbales ou physiques. Nous attendons des actes, un engagement ferme à soutenir les équipes, à sécuriser les services, à garantir des conditions de travail dignes.

Nous refusons que les jeunes soient abandonnés, et que les professionnels soient sacrifiés.

L'éducation exige du temps, des effectifs stables, des lieux adaptés et des professionnels reconnus et protégés.

FO Justice continuera à alerter, à porter la voix des agents, à être force de proposition.

Pour la dignité des personnels.

Pour la protection des jeunes.

Et pour une PJJ à la hauteur de ses missions !

Le Bureau Régional FO Justice PJJ Grand Nord – le 19 Juin 2025



*Notre **FOR**ce, c'est vous
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes*